



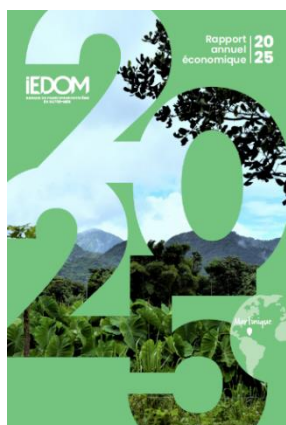
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 30 juin 2026

L'IEDOM publie ce jour son rapport consacré à l'économie de la Martinique en 2025.

Le présent rapport a pour vocation d'analyser les évolutions de l'économie du territoire, d'en éclairer les enjeux conjoncturels et structurels, et d'apporter des éléments aux décideurs publics, aux acteurs économiques et au grand public. Il est organisé en quatre chapitres : les caractéristiques structurelles, le panorama de l'économie de la Martinique, les secteurs d'activités et l'évolution monétaire et financière. Cet ouvrage rassemble l'essentiel des informations économiques et statistiques disponibles sur le territoire.

En 2025, une économie stabilisée, mais sans nouveau souffle



Après les mouvements sociaux de la fin 2024, l'économie martiniquaise s'est progressivement redressée en 2025. Pour autant, aucun véritable élan ne semble se dessiner, et le marché de l'emploi privé ne montre pas de signes d'amélioration, dans un contexte où l'incertitude est toujours prégnante pour les chefs d'entreprise.

Au niveau international, le conflit au Moyen-Orient et la hausse des cours du pétrole ravivent les craintes d'un nouvel épisode inflationniste. Ce nouveau choc intervient alors que les indicateurs de vulnérabilité des ménages en Martinique sont en progression et rappelle que les précédents chocs inflationnistes continuent de peser sur les ménages les plus fragiles.

Les différents secteurs connaissent des situations diverses. Les entreprises du bâtiment demeurent en difficulté, mais un rebond est espéré en 2026, alors que le secteur touristique présente des orientations plus favorables, soutenue notamment par la progression sensible du nombre de croisiéristes accueillis sur l'île.

L'activité bancaire est globalement ralentie en 2025, les crédits à la clientèle connaissent une faible croissance et les dépôts ne progressent que très légèrement. Du point de vue des banques, le produit net bancaire progresse fortement, mais le coût du risque se dégrade de façon significative.

Découvrez l'ensemble de ces informations dans notre Rapport annuel

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Nos publications et statistiques sont téléchargeables sur le site www.iedom.fr

Contact presse : **Magali ARDOINO** - tél : **0596 44 44 39**